

Tunisie

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

La Tunisie compte 56 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs, y compris la Convention en matière d'impôts sur le revenu de l'Union du Maghreb arabe conclue avec quatre partenaires (la Convention UMA). Aucune de ces conventions n'est conforme au standard minimum.

La Tunisie a signé l'IM en 2018, déposé son instrument de ratification le 24 juillet 2023, et notifié ses conventions fiscales non conformes. L'IM est entré en vigueur pour la Tunisie le 1^{er} novembre 2023. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

La Tunisie a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans ses conventions avec l'Autriche, la Norvège, le Soudan* et la Suisse.

La Tunisie met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP¹⁴⁸.

B. Conclusion

Aucune juridiction n'a signalé de préoccupation relative à ses conventions conclues avec la Tunisie.

Synthèse de la réponse de la juridiction – Tunisie

	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Afrique du Sud	Non	Oui, IM	COP
2	Algérie	Non	Non	
3	Allemagne	Non	Non	
4	Arabie saoudite	Non	Oui, IM	COP
5	Autriche	Non	Non	COP
6	Belgique	Non	Oui, IM	COP
7	Burkina Faso	Non	Oui, IM	COP
8	Cameroun	Non	Oui, IM	COP
9	Canada	Non	Oui, IM	COP
10	Chine	Non	Oui, IM	COP
11	Convention UMA (Algérie*, Mauritanie, Maroc et Libye*)			
12	Corée	Non	Oui, IM	COP
13	Côte d'Ivoire	Non	Oui, IM	COP
14	Danemark	Non	Oui, IM	COP
15	Égypte	Non	Oui, IM	COP

¹⁴⁸ Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, la Tunisie choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM).

16	Émirats arabes unis	Non	Oui, IM	COP
17	Espagne	Non	Oui, IM	COP
18	États-Unis	Non	Non	
19	Éthiopie	Non	Non	
20	France	Non	Oui, IM	COP
21	Grèce	Non	Oui, IM	COP
22	Hongrie	Non	Oui, IM	COP
23	Indonésie	Non	Non	
24	Iran	Non	Non	
25	Italie	Non	Oui, IM	COP
26	Jordanie	Non	Oui, IM	COP
27	Koweït	Non	Oui, IM	COP
28	Liban	Non	Non	
29	Luxembourg	Non	Oui, IM	COP
30	Lybie	Non	Non	
31	Mali	Non	Non	
32	Malte	Non	Oui, IM	COP
33	Maroc	Non	Non	COP
34	Maurice	Non	Oui, IM	COP
35	Mauritanie	Non	Non	
36	Norvège	Non	Non	COP
37	Oman	Non	Oui, IM	COP
38	Pakistan	Non	Oui, IM	COP
39	Pays-Bas	Non	Oui, IM	COP
40	Pologne	Non	Oui, IM	COP
41	Portugal	Non	Oui, IM	COP
42	Qatar	Non	Oui, IM	COP
43	République slovaque	Non	Oui, IM	COP
44	Roumanie	Non	Oui, IM	COP
45	Royaume-Uni	Non	Oui, IM	COP
46	Sénégal	Non	Oui, IM	COP
47	Serbie	Non	Oui, IM	COP
48	Singapour	Non	Oui, IM	COP
49	Soudan	Non	Non	COP
50	Suède	Non	Oui, IM	COP
51	Suisse	Non	Non	COP
52	Syrie	Non	Non	
53	Tchéquie	Non	Non	
54	Türkiye	Non	Oui, IM	COP
55	Viet Nam	Non	Oui, IM	COP
56	Yémen	Non	Non	



Extrait de :
Prevention of Tax Treaty Abuse – Sixth Peer Review Report on Treaty Shopping
Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/36cebf8e-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2024), « Tunisie », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Sixth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/14cb36ab-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.